

Annexe descriptive au diplôme

(merci de compléter les paragraphes en gras non grisés)

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la « transparence » internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.) Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle le présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, elle doit être donnée.

UNIVERSITE DE : SAINT - ETIENNE

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

2.1 Nom(s) patronymique : XXXXXXXXXXXX XXXXXXXX

Prénom : XXXXXXXXXXXX

2.2 Date de naissance (J/M/A) : 00/00/0000

2.3 Numéro ou code d'identification (le cas échéant) : XXXXXXXXXXXXXXXX

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1 Intitulé du diplôme : Master

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention : Mathématiques

Spécialité : Education et Formation

2.2 Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

Mathématiques et didactique des mathématiques

2.3 Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme :

2.4 Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours :

2.5 Langue(s) utilisées(s) pour l'enseignement/les examens :

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. Niveau du diplôme :

3.2. Durée officielle du programme d'étude :

3.3 Conditions d'accès :

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS.

4.1. Organisation des études :

Les études s'organisent sur deux années. La première année comporte quinze U.E. qui s'équilibrent entre unités disciplinaires et unités relevant du métier. Cet équilibre est conservé dans la deuxième année qui comporte neuf U.E. Des périodes de stage en collège et lycée sont prévus en première et deuxième année, avec un suivi encadré et rédaction de mémoire.

4.2. Exigences du programme :

Elles sont fixées dans la partie disciplinaire par les programmes du CAPES de Mathématiques, mais on veille à donner aux étudiants les moyens de maîtriser et d'organiser les connaissances liées au concours. Les exigences du programme dans la partie professionnelle reposent en partie sur les connaissances sur le système éducatif demandées au concours, mais également sur tous les aspects didactiques, historiques, épistémologiques et pratiques liés à l'enseignement.

4. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner) . Pour plus de lisibilité, on a regroupé certaines U.E. dans le tableau suivant. Les informations détaillées sont dans le dossier d'habilitation.

Semestre 1		Ects
UE 1	Approfondissements mathématiques 1	3
UE 2	Approfondissements mathématiques 2	3
UE 3	Géométrie différentielle (commun avec M1 (R))	5
UE 4	Statistique mathématique (id.)	4
UE 5	Histoire et Épistémologie des Mathématiques	5
UE 6	Connaissance du système éducatif 1	3
UE 7	Mathématiques dans la classe	3
UE 8	Expérience professionnelle 1 : stage d'observation	4

Semestre 2		Ects
UE 1	Approfondissements mathématiques 3	5
UE 2	Approfondissements mathématiques 4	6
UE 3	Didactique des Mathématiques (IUFM)	3
UE 4	Travail d'Étude et de Recherche (commun avec M1 (R))	4
UE 5	Communication et langue	3
UE 6	Recherche documentaire et technologie de l'information	3
UE 7	Expérience professionnelle 2 : stage de pratique accompagnée	6

Semestre 3		Ects
UE 1	Contenu scientifique 1 pour l'écrit	8
UE 2	Contenu scientifique 2 pour l'écrit	8
UE 3	Contenu scientifique 3 pour l'oral	6
UE 4	Contenu pédagogique 1 pour l'oral	5
UE 5	Connaissance des publics	3

Semestre 4		Ects
UE 1	Contenu scientifique 4 pour l'oral	7
UE 2	Contenu pédagogique 2 pour l'oral	4
UE 3	Connaissance du système éducatif 2	4
UE 4	Expérience professionnelle 3 : stage en responsabilité	15

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes :

Notation établissement	Notation ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi
	A	10%
	B	25%
	C	30%
	D	25%
	E	10%

4.5. Classification générale du diplôme :

Non applicable

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1. Accès à un niveau supérieur

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable) :

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires :

Les U.E. Expériences professionnelles sont assurées par l'antenne de Saint-Etienne de l'IUFM (Lyon 1), ainsi que les U.E. Mathématiques dans la Classe, Histoire, épistémologie et didactique des mathématiques, ainsi que les Contenus pédagogiques pour l'oral.

Les U.E. Géométrie Différentielle et Statistique mathématique sont communes avec des U.E. des spécialités Recherche du même master.

6.2. Autres sources d'informations

7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date :

7.2. Signature :

7.3. Qualité du signataire :

7.4. Tampon ou cachet officiel :

**8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL (LES SYSTEMES NATIONAUX)
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.**